

Fiche technique

POLYTANOL®

Rodenticide (produit fumigant) pour lutter contre les campagnols terrestres et les taupes en arboriculture fruitière, viticulture, cultures maraîchères et grandes cultures

Matière active : 15 % phosphure de calcium

Formulation : comprimé fumigène (FT)

EMPLOI:

Par colonie, 3-4 pellets de **POLYTANOL** sont placés dans les couloirs ouverts. Les couloirs sont ensuite refermés avec de la terre, mais sans être obstrués.

POLYTANOL assure une bonne efficacité également dans les sols secs, grâce à une concentration gazeuse suffisante. La lutte contre les rongeurs doit toujours débuter depuis l'extérieure de la parcelle infestée, puis avancer en forme de cercle vers l'intérieur. Ceci dans le but d'empêcher les rongeurs de pouvoir s'échapper. Il est recommandé de traiter également les parcelles voisines dans une action collective, afin de réduire au maximum une nouvelle infestation.

L'utilisation de **POLYTANOL** est autorisée en arboriculture fruitière, viticulture, cultures maraîchères et dans les grandes cultures. **POLYTANOL** est réservé pour un usage professionnel uniquement et ne doit pas être utilisé par des particuliers.

POLYTANOL ne peut être employé en plein air que par des personnes titulaires d'un permis professionnel pour l'emploi de produits fumigants ou d'un permis professionnel pour l'emploi de produits phytosanitaires dans l'agriculture et l'horticulture. L'utilisation par un tiers sur instruction d'une personne titulaire d'un permis d'est pas autorisée.

PRÉCAUTIONS:

Lors de la pose de **POLYTANOL**, tenir compte de sa position de travail et de la direction du vent à cause d'éventuelles fuites de gaz. Ne pas l'utiliser lors de pluie ou d'épais brouillard ni sur un sol détrempé. **POLYTANOL** est un fumigant et doit être

utilisé seulement dans des zones ouvertes et non dans des endroits fermés (salles, bâtiments). L'utilisation sous les bâtiments et dans le voisinage des bâtiments est également interdite, afin d'éviter la pénétration du gaz produit dans les bâtiments.

Lors d'exposition à l'air ou à l'humidité, il se développe un gaz légèrement inflammable (hydrure de phosphore) qui est nocif pour les humains et les animaux. L'inhalation du gaz est à éviter strictement. Porter des gants et des habits de protection lors de la pose de **POLYTANOL**. Les produits dont l'emballage ne se referme plus hermétiquement doivent être utilisés immédiatement. Tous les résidus doivent être enfouis dans le sol. Il ne faut pas pénétrer dans la zone traitée pendant deux jours.

STOCKAGE:

POLYTANOL doit toujours être stocké au sec. Le stockage est fait uniquement dans l'emballage d'origine fermé et seulement dans des zones éloignées de lieux destinés à la résidence de personnes et d'animaux.

Les récipients qui ne peuvent plus être refermés hermétiquement sont à utiliser immédiatement. Tout résidu doit être enterré dans le sol.

Le produit ne doit jamais entrer en contact avec de l'eau. En cas d'incendie, utiliser du sable sec.

SÉLECTIVITÉ:

POLYTANOL peut être utilisé sans danger pour les plantes ornementales et les plantes utiles. La qualité et la saveur des fruits et légumes ne sont pas affectées par **POLYTANOL**. Il n'y a pas de délai d'attente nécessaire.

Le gaz reste jusqu'à max. 48 heures dans la terre. Après cela, toutes traces d'hydrure de phosphore ont disparues.



Omya (Schweiz) AG
AGRO CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41
www.omya-agro.ch

MODE D'ACTION:

Au contact avec l'humidité du sol, **POLYTANOL** développe de l'hydrure de phosphore (phosphine), un gaz toxique. De par son odeur d'ail ou de carbure, la phosphine est facilement détectée. La phosphine est plus lourde que l'air et se répand très rapidement à travers l'ensemble du réseau de galeries des rongeurs. L'effet de **POLYTANOL** conduit à des changements dans le métabolisme et à la mort rapide des rongeurs.

POLYTANOL ne forme pas de résidus dans l'estomac des rongeurs. Dans l'estomac, le gaz de phosphine est rapidement oxydé en phosphate. De ce fait les rongeurs morts ne présentent pas de risque pour les prédateurs. Même des rongeurs partiellement empoisonnés ne présentent pas de danger pour les chats, les chiens, les renards, les fouines, les hermines, les blaireaux, les martres, et les oiseaux.

Les substances chimiques de **POLYTANOL** en décomposition dans le sol sont du phosphate et du calcium. La microflore du sol et les vers de terre ne sont pas affectés.

EMBALLAGES:

Sphères:

boîtes de 500 g
cartons de 12 x 500 g
boîtes de 1 kg
cartons de 6 x 1 kg

Pellets:

boîtes de 750 g
cartons de 8 x 750 g

Seule la boîte en aluminium de 750 g peut être refermée à nouveau. Les produits contenus dans les autres emballages sont à utiliser immédiatement après ouverture.

DANGER-RISQUE-SÉCURITÉ:

Symboles et indications de danger:

GHS02 Extrêmement inflammable
GHS05 Corrosif
GHS06 Très toxique
GHS09 Dangereux pour le milieu aquatique

Mention d'avertissement: Danger

Mentions de danger:

- EUH029 Au contact de l'eau, dégage des gaz toxiques.
EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H260 Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément.
H301 Toxique en cas d'ingestion.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H330 Mortel par inhalation.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
SPo 1 Après contact avec la peau, éliminer d'abord le produit avec un chiffon sec, puis laver la peau abondamment à l'eau.
SPo 2 Laver tous les équipements de protection après utilisation.
SPo 4 L'emballage doit être ouvert à l'extérieur par temps sec.

Mentions de prudence:

- P102 Tenir hors de portée des enfants.
P223 Éviter tout contact avec l'eau, à cause du risque de réaction violente et d'inflammation spontanée.
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P335 + P334 Enlever avec précaution les particules déposées sur la peau. Rincer à l'eau fraîche/ poser une compresse humide.
P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser une poudre chimique ou du sable sec pour l'extinction.



Omya (Schweiz) AG
AGRO CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41
www.omya-agro.ch

P402 + P404 Stocker dans un endroit sec. Stocker dans un récipient fermé.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Les renseignements mentionnés dans cette fiche technique ne sont que des données générales. Respecter scrupuleusement les informations figurant sur les étiquettes.

© Marque enregistrée de Wülfel GmbH & Co.



Omya (Schweiz) AG
AGRO CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41
www.omya-agro.ch